

Plan Posidonie de Marseille

Capitale Française de la Biodiversité 2026



Organisme / institution en charge de la mise en œuvre : Ville de Marseille

Services de la collectivité associés : Direction de la mer et du littoral, Service financements partenariaux, Direction de la communication externe, Pôle salubrité environnement, Service intervention technique et nettoyage communal, Direction des systèmes d'information

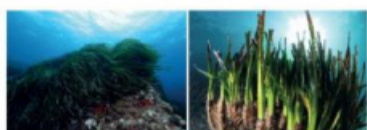
Budget : 1 701 450 €

Partenaires financiers : Ville de Marseille, Agence de l'eau RMC, Région PACA, Fonds vert, DIRM, Commission européenne

Partenaires techniques : GIS Posidonie, Conservatoire du littoral, Parc national des Calanques, Métropole Aix-Marseille, Cerema, Conseil scientifique des récifs du Prado, Aix-Marseille Université, Septentrion Environnement, Planète Mer, prestataires, Alliance Posidonia

Date de début : 2024

Date de fin : 2028



PLAN POSIDONIE
DE LA VILLE DE MARSEILLE



Plan Posidonie de la Ville de Marseille © Sandrine Ruitton

Objectifs

L'objectif principal du Plan Posidonie est d'étudier et de protéger cette plante marine aux multiples atouts et services écosystémiques rendus. L'herbier ayant régressé, il a donc fallu définir et expérimenter des

solutions fondées sur la nature pour le restaurer. Un axe de communication et de sensibilisation de la population et des visiteurs à l'importance écologique et patrimoniale des herbiers marins et aux enjeux environnementaux a été développé.

La Ville de Marseille confirme ainsi son implication dans la mise en œuvre de stratégies de résilience territoriale.

Le Plan Posidonie s'inscrit dans la dynamique des politiques publiques municipales, en répondant à quatre des cinq objectifs majeurs du volet « Transition écologique » :

- faire de Marseille une ville bas carbone et résiliente, en capacité de résister aux aléas climatiques et environnementaux ;
- préserver la biodiversité terrestre et marine et redonner sa place à la nature sur le territoire de la ville ;
- faire de Marseille la ville des projets qui mobilisent et fédèrent toutes les parties prenantes du territoire autour de la transition écologique (acteurs économiques, collectivités, institutions) ;
- garantir la santé environnementale des habitants.

Le Plan Posidonie répond à plusieurs objectifs environnementaux et socio-économiques du DSF de la Méditerranée, entre en cohérence avec des objectifs de la SGDPM et avec l'un des objectifs stratégiques du 12^e programme de l'Agence de l'Eau RMC.

Mesures mises en œuvre

Le Plan Posidonie se décline en trois phases.

- Une phase d'études et de suivis :

L'objectif est la création d'un observatoire opérationnel de l'herbier, au service de la résilience naturelle de l'herbier de posidonie, dont dépendront les perspectives de restauration écologique à envisager.

L'évaluation de l'impact des aménagements des plages orientera leur reprofilage vers des solutions douces fondées sur la nature. Il sera procédé à un balisage et à un suivi de la limite supérieure de l'herbier, ainsi qu'à un comptage des poissons sur 4 plages tests.

Dans la baie, une étude de la connectivité entre les différents habitats (récifs artificiels du Prado, posidonie, fonds rocheux) des espaces marins protégés et des espaces non ou peu protégés conduira à des préconisations de gestion, alimentant le futur plan de gestion de l'AMP « Îles du Frioul ».

Des récepteurs acoustiques intégrés au réseau CONNECTMED seront posés.

- Une phase de gestion active :

Une gestion durable et efficiente des mouillages de plongée et de plaisance, visant à protéger l'herbier de l'ancrage, sera réalisée par l'installation de 10 nouvelles bouées de mouillage écologique.

Une restauration de l'herbier de posidonie est prévue en 2 opérations :

REPOSEED : restauration de l'herbier de posidonie par la plantation de 9 000 graines ;

TRANSP0 : transplantation expérimentale de boutures de posidonie, afin de comparer la dynamique des transplants avec la dynamique naturelle de l'herbier et d'évaluer l'impact du prélèvement sur l'herbier naturel.

Des procédures d'alerte en cas de pollution marine et d'événement portant atteinte à la biodiversité marine seront rédigées.

Par ailleurs, la Patrouille maritime municipale renforcera ses actions de suivi et de contrôle des herbiers de posidonie.

La technique dite du « millefeuille », visant le respect des banquettes de posidonie et la lutte contre

l'érosion des plages, sera expérimentée et évaluée. Les pratiques de nettoyage des plages seront adaptées.

- Une phase de sensibilisation et de communication :

En 2025, l'ouverture de 2 nouveaux lieux d'accueil du public permet de faire de l'éducation à l'environnement marin, et une exposition de photos a été présentée sur 5 plages. Pour le jeune public, un parcours spécifique a été créé dans la Plateforme d'offre éducative marseillaise. Un circuit en réalité augmentée pour smartphone et tablette, consacré à la découverte des problématiques de protection et de gestion du littoral, sera créé, et une cartographie 3D des sites de plongée sera disponible sur smartphone.

Résultats / impact pour la biodiversité

En mer, une cartographie de l'état de l'herbier de posidonie et des pressions permet de connaître son état initial et son évolution sur 5 ans. L'herbier présente dans sa limite supérieure une dynamique progressive. La mise en évidence de points de rupture dans la connectivité conduira à des préconisations de gestion, comme l'incitation à se rendre sur des sites moins fréquentés, réduisant la pression sur l'herbier.

Une méthode innovante et efficiente de restauration écologique, non intrusive et déployable à grande échelle, est envisagée. Le rapport coût/bénéfice de l'opération sera analysé. De plus, des fiches de procédure d'alerte permettent d'agir efficacement en diminuant l'impact des événements de perturbation sur le milieu, l'environnement et la biodiversité.

À terre, la technique du « millefeuille » est utile contre l'érosion des plages. Elle doit être complétée par une réduction des interventions de nettoyage, afin de maintenir sur toutes les plages les banquettes naturelles de feuilles mortes de posidonie et les laisses de mer. Cela passe par la sensibilisation et l'éducation de tous les publics (professionnels, associations, usagers, etc.) pour faire prendre conscience des rôles majeurs de la biodiversité et de la posidonie.

La découverte ludique, par les usagers, des problèmes de protection et de gestion du littoral contribue à réduire la pression sur l'herbier.

Le contrôle de l'application des réglementations par la Patrouille maritime municipale est aussi une clé de réussite.

Coordonnées

Marseille

Liens utiles

www.capitale-biodiversite.fr

[En savoir plus sur www.marseille.fr](http://www.marseille.fr)